



AVIS D'OPPORTUNITÉ

Enquête sur la production et la gestion des déchets en Hauts-de-France dans les services en 2019

Type d'opportunité : enquête nouvelle

Périodicité : enquête ponctuelle

Demandeur : Insee – Direction régionale des Hauts-de-France

Au cours de sa réunion du 28 mars 2019, la commission « Entreprises et stratégies de marché » a examiné le projet d'enquête sur la production et la gestion des déchets en Hauts-de-France dans les services en 2019.

Il s'agit d'une enquête à l'initiative de la direction régionale de l'Insee des Hauts-de-France menée en partenariat avec la Région et la Dréal (service régional du ministère de la Transition écologique et solidaire) sur la production et la gestion des déchets des établissements de 1 salarié ou plus du tertiaire dans la région.

Cette enquête entre dans le cadre d'une expérimentation menée actuellement à l'Insee sur les enquêtes légères et rapides en un an. Si cette opération est concluante, elle pourra être reconduite tous les cinq ans pour observer les premiers effets des actions mises en œuvre dans les Hauts-de-France en matière de gestion des déchets.

Un comité régional a été constitué comprenant les principaux acteurs représentatifs au niveau régional et a donné un avis d'opportunité local favorable à l'issue de sa réunion du 24 janvier 2019.

Le constat de départ a été celui d'un déficit de données sur les déchets en région. L'Ademe produit des données sur les déchets ménagers mais pas sur ceux des entreprises. Une enquête sur la production et la gestion des déchets existe au niveau national (2016), mais elle ne permet pas de calculer des évolutions au niveau régional. En effet, le commerce n'est pas couvert ni les établissements de moins de 20 salariés. Enfin, la question de la stratégie des entreprises en matière de prévention et de gestion des déchets n'est pas abordée.

L'objectif principal de l'enquête est de contribuer à la collecte des données dans le cadre de deux principaux projets régionaux : le Plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD), volet déchets du SRADDET ; l'Observatoire régional des déchets dont l'étude de faisabilité est en cours à la Dréal Hauts-de-France.

Quatre thématiques sont abordés :

- le volume et la nature des déchets produits,
- le traitement et le coût des déchets,
- les freins à la gestion et la prévention des déchets,
- le niveau d'information sur mes dispositifs existants en faveur de la gestion des déchets.

Les trois dernières questions portent sur la certification ISO 14001, l'obligation de déclaration des rejets et le chiffre d'affaires.

L'enquête interroge les établissements de 1 salarié ou plus situés en Hauts-de-France et appartenant aux secteurs d'activité du tertiaire. Le champ ne comprend pas les activités des ménages en tant qu'employeurs et en tant que producteurs de biens et services pour usage propre, ainsi que les activités extra-territoriales.

L'échantillon est stratifié selon la taille de l'établissement : un échantillon représentatif de 1 600 établissements de 1 à 199 salariés est interrogé et la totalité des 400 établissements de 200 salariés ou plus. Le tirage est effectué aléatoirement à partir du répertoire Sirius, fichier statistique issu de Sirene, ce qui permet de s'assurer que l'établissement sélectionné ne le sera pas dans une autre enquête de l'Insee en 2019.

La direction régionale de l'Insee Hauts-de-France assure la maîtrise d'ouvrage du projet. La collecte se fait par Internet à partir du mois d'octobre pour se terminer début décembre. Les établissements interrogés renseigneront électroniquement le questionnaire *via* l'application Coltrane développée par l'Insee.

Lors de la conception du questionnaire, il a été veillé à limiter le nombre de questions de manière à alléger la charge de réponse. Des tests papier ont été réalisés en bureau montrant qu'il faut en moyenne 15 minutes pour les renseigner.

Un comité de pilotage mensuel est organisé, regroupant l'Insee Hauts-de-France, le Conseil régional et la Dréal.

Le coût global de l'enquête s'élève à 44 000 euros, partagés entre les partenaires.

La diffusion des résultats est prévue au deuxième trimestre 2020, avec une première publication dans un *Insee Flash*.

Le Président, après avoir entendu la commission, émet un **avis d'opportunité favorable** à cette enquête.

L'opportunité est accordée pour cette enquête.